



Comité consultatif sur l'accessibilité

Procès-verbal 11

Le mardi 17 novembre 2019

18:30

Participation par voie électronique

La participation à la réunion a eu lieu par voie électronique, conformément à l'article 238 de la Loi de 2001 sur les municipalités, dans sa version modifiée par le projet de loi 197, soit la *Loi de 2020 sur les situations d'urgence touchant les municipalités*.

-
- Nota :*
- 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRES jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité*
 - 2. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par le Comité.*

Présents :

- Président :** Phillip B. Turcotte
- Vice-président :** Melanie Benard
- Membres :** Jo-Anne Bryan, Ana Maria Cruz-Valderrama, Kathleen Forestell, Murray Gallant, Roy Hanes, Vania Karam, Don Patterson, Jennie St. Martin et Brian Wade
- Conseiller Matt Luloff (membre non-votant)**

Membres de réserve : Joël Dazé, Holly Ellingwood, Tammy Kelly

Absents : Membres : Kathleen Forestell et Roy Hanes

Autres : **Paul Hussar, gestionnaire de programme, Construction et Design, Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique**
Ralph Wiesbrock, associé, KWC Architects Inc
Betty Dion, Betty Dion Enterprises Ltd
Lucille Berlinguette-Saumure, gestionnaire de programme, Bureau de l'accessibilité du Bureau du greffier municipal (BGM)
Megan Richards, spécialiste, Accessibilité municipale, BGM

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est déposée.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Procès verbal 9 - le 15 septembre 2020

Procès verbal 10 - le 19 octobre 2020

REPORTÉS

COMMUNICATIONS

Réponses aux demandes de renseignements

- AAC 01-20 - Demande de renseignement concernant le « Rapport de mise à jour sur le Règlement municipal sur la gestion des logements locatifs et l'Étude sur les logements locatifs »

Après la publication de l'ordre du jour, la réponse à la demande de renseignements AAC 2020-20 – Répercussions sur l'accessibilité dans les rapports du personnel a été communiquée aux membres du Comité. Par conséquent, le Comité adopte la motion suivante, visant à ajouter la réponse à l'ordre du jour :

MOTION No. CCA 2020 1/11

Motion de la vice-présidente Melanie Benard

ATTENDU QUE le 17 novembre 2020, la réponse à la demande de renseignements AAC 02-20 – Répercussions sur l'accessibilité dans les rapports du personnel a été communiquée par courriel aux membres du Comité consultatif sur l'accessibilité;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE, conformément au paragraphe 20(3) du Règlement de procédure pour les comités consultatifs, la réponse à la demande de renseignements n° AAC 02-20 au sujet des répercussions sur l'accessibilité dans les rapports du personnel soit ajoutée à l'ordre du jour de la présente réunion.

ADOPTÉE

PRÉSENTATIONS

1. BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OTTAWA - CONCEPTION UNIVERSELLE : PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES D'ACCESSIBILITÉ
-

RECOMMANDATION DU COMITÉ

Que le Comité consultatif sur l'accessibilité prenne connaissance de la présentation et la commente comme il se doit.

Paul Hussar, gestionnaire de programme, Construction et Design, Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique, et Ralph Wiesbrock, associé, KWC Architects Inc donnent une présentation PowerPoint dont une copie est conservée au greffe municipal. Betty Dion, Betty Dion Enterprises Ltd. est également présente pour répondre aux questions des membres.

Brent Manual, membre du public, parle de ce point et remet en question l'accessibilité globale du bâtiment. Il demande si les personnes à mobilité réduite ont été consultées.

Le personnel mentionne être entré en contact avec des groupes sur l'accessibilité et avoir organisé des ateliers et des réunions en groupe de travail. On souligne également que l'entreprise Betty Dion Entreprises a agi en tant que consultante dans ce projet.

Les questions et les commentaires portent notamment sur ce qui suit :

- L'accessibilité du stationnement sur chaque étage;
- Le mouvement expérientiel virtuel dans toute la bibliothèque (par des escaliers flottants et des ascenseurs vitrés);
- Le revêtement de plancher, les couleurs et les panneaux d'orientation;
- Les tables et les tablettes, qui doivent être ajustables;
- Les éléments accessibles sans contact;
- L'inclusion d'un espace sans parfum pour les personnes ayant une hypersensibilité environnementale.

La membre Karam a également fourni des commentaires écrits avant la réunion, qui sont conservés au greffe municipal.

Le personnel se propose de prendre en note les suggestions formulées par les membres du Comité pendant la réunion.

Le Comité remercie les présentateurs et **PREND ACTE** de ce point d'information.

SUITE À DONNER : La coordonnatrice enverra à M. Manuel la présentation de ce point, ainsi que toutes celles faites précédemment au CCA.

BUREAU DU GREFFIER MUNICIPAL

2. UNITÉ DE L'ACCESSIBILITÉ MUNICIPALE - MISE-À-JOUR

RECOMMANDATION DU COMITÉ

Que le Comité consultatif sur l'accessibilité reçoit les mise-à-jour à titre d'information.

Lucille Berlinguette-Saumure, gestionnaire de programme, Bureau de l'accessibilité et Megan Richards, spécialiste, Accessibilité municipale, donnent une présentation PowerPoint, dont une copie est conservée au greffe municipal.

La présentation porte sur : le PAMVO (plan quinquennal); le dépistage de la COVID-19; le Groupe de travail sur les besoins humains de la Direction générale des services sociaux et communautaires; et la Journée internationale des personnes handicapées.

Au terme de la discussion, le Comité PREND ACTE de ce point d'information.

AFFAIRES DU COMITÉ

3. BUDGETS PRÉLIMINAIRES DE FONCTIONNEMENT ET D'IMMOBILISATIONS DE 2021 - COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ACCESSIBILITÉ

RECOMMANDATION DU COMITÉ

Que le Comité consultatif sur l'accessibilité examine le budget 2021 et la commente comme il se doit.

Le président Turcotte résume la réunion du groupe de travail tenue le 13 novembre 2020 avec Tyler Cox, gestionnaire, Services législatifs et Megan Richards, spécialiste, Accessibilité municipale. M. Cox remercie le personnel d'avoir préparé un document énumérant les répercussions sur le budget d'accessibilité. Il explique ensuite le processus budgétaire.

Le Comité discute de l'importance que le CCA fasse une présentation aux quatre principaux comités permanents : le Comité des finances et du développement économique, le Comité des services communautaires et de protection, le Comité du transport en commun et le Comité des transports.

En raison des contraintes de temps, les membres du Comité conviennent d'autoriser le président à terminer les présentations. La membre Karam se porte volontaire pour faire un exposé au Comité des services communautaires et de protection à sa réunion du 19 novembre 2020.

SUITE À DONNER : Le président du CCA terminera les présentations budgétaires du Comité et les enverra aux membres avant de les soumettre aux comités permanents.

4. GROUPES DE TRAVAIL - MISE-À-JOUR

RECOMMANDATION DU COMITÉ

Que le Comité consultatif sur l'accessibilité reçoive les mise-à-jour à titre d'information.

Plans d'implantation : Le membre Gallant souligne les améliorations à l'accessibilité dans les demandes d'approbation du plan d'implantation.

Le Comité PREND ACTE de ce point d'information.

AUTRES QUESTIONS

Véhicules de location : Le Comité a demandé au personnel de faire le point sur cette initiative.

SUITE À DONNER : Le Bureau de l'accessibilité fera un suivi auprès du personnel de la Direction générale des services de protection et d'urgence.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le Comité ajourne la séance à 21 h 15.

Coordonnatrice du comité

Président

Ébauche